

Apostrophe 45, 22 janvier 2016

L'avocat Camille Mialot au cœur de la polémique

ven. 22/01/2016 - 09:38 | Anthony Gautier
Polémique



Image:

[1]

POLEMIQUE. La victoire de l'association Aux Carmes citoyens et de la SPPEF - Société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France - dans le dossier de l'alignement de la rue des Carmes, à laquelle la mairie d'Orléans a finalement renoncé, a généré une polémique pour le moins inattendue au sein de la gauche orléanaise. Voilà qu'en l'espace de quelques jours, Camille Mialot, l'avocat des riverains opposés donc au projet initial de la ville, se retrouve sous les feux critiques de l'élu PS d'opposition Corinne Leveaux-Teixeira - et dans une moindre mesure de ceux d'Olivier Marchant, président de l'association Aux Carmes citoyens -, cloué sur la place publique car soupçonné de vouloir poursuivre vaillamment le combat juridique contre l'assentiment de ses clients, et donc contre la municipalité de droite également, à des fins personnelles et pour des ambitions politiques encore inavouées. Alors que la victoire est incontestable pour les riverains d'abord et pour la gauche orléanaise ensuite qui a fait du non-alignement de la rue des Carmes son cheval de bataille politique depuis plusieurs années, le compromis trouvé avec la municipalité fait place à une polémique au centre de laquelle se retrouve donc le jeune avocat parisien - il a 40 ans -, celui-là même qui depuis six ans porte le combat des requérants de la rue des Carmes devant toutes les instances administratives possibles.